

**Arrêté du 11 janvier 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

**NOR : JUSC1300787A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 24 janvier 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre  
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon;*

*Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 18 décembre  
2012 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des  
commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Marc CANO, Directeur départemental des Finances publiques de la Loire, titulaire.

M. Jacques OZIOL, Responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques  
de la Loire, suppléant, en remplacement de M. Jean-Jacques DEGRANGE.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin  
officiel du ministère de la justice.

Fait le 11 janvier 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**